

DISCRIMINATIONS - L'inaction est condamnable

Le rapport intitulé « Discriminations et origines : l'urgence d'agir » rendu public aujourd'hui par le Défenseur des droits met en lumière la réalité et la persistance des discriminations liées à l'origine, dans tous les domaines de la vie et notamment dans l'accès à l'emploi. Pour la CFDT, la netteté du diagnostic et la pertinence des propositions du Défenseur des Droits mettent tous les décideurs privés et publics au pied du mur : agir contre les discriminations est long et difficile, mais aujourd'hui l'inaction devient condamnable.



Documents

[L'inaction est condamnable](#)

[Racisme rapport 2019 CNCDH](#)

[Rapport DDH discrimination et origines : l'urgence d'agir](#)